

Pour Taubira, culture de l'excuse pour les racailles, mais pas pour une gamine blanche de dix ans

Ainsi donc le Parti Socialiste, via son président Harlem Désir, exige que des poursuites judiciaires soient engagées contre des « militants » de la Manif pour tous qui auraient proféré vendredi à Angers des insultes « racistes » envers Christiane Taubira.

De quoi est-il question ?

L'insulte filmée ici :

http://www.angersmag.info/Taubira-injuriee-a-Angers-la-preuve-_a8029.html

Le député Glavany surenchérit publiquement en séance du mercredi 30 Octobre de l'Assemblée Nationale, sans pour autant apporter aucune preuve, sur l'intention préméditée et la culpabilité des parents : » (...) *quand des parents amènent leurs enfants à commettre de tels actes* (...) ». Accusation gratuite passible du délit de diffamation.

Diffamation pour laquelle risque d'être mise en examen la Garde des Sceaux à cause de sa réaction non contrôlée dans une autre affaire concernant le présumé racisme d'une candidate FN aux municipales de 2014. Cette candidate FN avait sur Facebook effectué un montage photo comparatif entre Taubira et un gentil petit singe. Le FN a aussitôt couvert sa réputation et a suspendu la candidate.

Mais cela n'a pas empêché Christiane Taubira de dérapier, oubliant que si elle est actuellement Garde des Sceaux elle n'en demeure pas moins une citoyenne comptable **elle aussi** de sa parole publique.

<http://www.letelegramme.fr/ig/generales/france-monde/france/polemique-le-fn-depose-bien-plainte-contre-christiane-taubira-25-10-2013-2281656.php>

« *Christiane Taubira a réagi en marge d'un déplacement dans la Drôme. « Cette militante, qui est tout de même tête de liste FN dans sa commune, n'a visiblement pas compris qu'il faut faire semblant, explique la ministre dans les colonnes du Dauphiné Libéré. Parce que cette personne connaît bien évidemment la pensée mortifère et meurtrière du Front national. On sait bien ce que le FN pense : c'est les noirs accrochés aux branches des arbres, les Arabes à la mer, les homosexuels dans la Seine, les Juifs au four, voilà les pensées profondes de ce Parti ».*

»



Après de tels propos, on voit difficilement comment la justice pourrait éviter à l'actuelle ministre une mise en examen... et une condamnation.

Le premier secrétaire du PS semble lui aussi montrer une perte totale de contrôle.

Ainsi après l'incident d'Angers il déclare dans un communiqué

:

*« Ces comportements sont intolérables et constituent un délit, qui doit **désormais** faire l'objet de poursuites par la justice. Il s'agit de discrimination raciale et d'appels à la haine qui ne doivent jamais être tolérés. Que les auteurs ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs sachent qu'ils **encourront désormais** une condamnation est impératif. »*

Il est en cela soutenu par la garde des sceaux elle-même qui bien qu'ayant physiquement croisé **ses** « **bourreaux** »... **âgées de moins de 10 ans** ... a déclaré que le racisme était un délit et qu'il devait être puni ...

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1505/Monde/article/detail/1731632/2013/10/29/Le-racisme-est-un-delit-rappelle-Taubira.dhtml>

Cette perte de sang-froid semble être contagieuse et s'est étendue à l'ensemble des députés de gauche. Ils l'ont aussi instrumentalisée de manière théâtrale en une pitrerie pseudo héroïque « des heures les plus sombres de notre histoire » avec pour sommet cette déclarations choc : « **C'est la République qu'on assassine** » ... avant que l'ensemble des députés de gauche ne se lève plusieurs fois pour une standing ovation!!!!

Ici cette vidéo :

<http://www.atlantico.fr/pepitesvideo/racisme-assemblee-nationale-soutient-christiane-taubira-886047.html>

Interrogée la veille sur ce qu'elle aurait à dire à celle qui l'a insultée, Christiane Taubira a courageusement estimé que ce n'était pas son rôle de dialoguer avec elle !

« Répondre dans un dialogue avec des personnes qui sont dans l'intolérance, le racisme et l'exclusion des autres, non je ne peux pas entrer en dialogue avec des personnes comme ça. Dans ces cas-là, si je faisais une chose pareille je fragiliserais les victimes d'actes racistes, les victimes de propos

racistes. Le racisme est un délit, puni par la loi» .

Certes mais... tout de même... Même face à un enfant de moins de 10 ans pour lui expliquer comme le ferait n'importe quelle maman en quoi cet humour là était quelque peu « inapproprié » ?

J'AI DES COMPTES
HISTORIQUES A
REGLER AVEC
LA FRANCE
ET LES FRANÇAIS !



Alors quoi,
Taubira, celle qui est pour le dialogue et le pardon envers

toutes les racailles « françaises », celle qui a supprimé les tribunaux correctionnels pour adolescents de 16 à 18 ans, devient d'un seul coup, parce que soudainement personnellement « victime » d'une simple insulte, sans pitié vis à vis de gamines de moins de 10 ans ? Des gamines pénalement coupables donc, forcément coupables et racistes, forcément racistes ? Quel retournement de situation.

Visiblement quand des racistes anti-blancs « s'expriment » partout en France chaque jour contre les Français d'en bas, ils sont considérés comme des victimes de la société française, elle raciste, qui les parquerait dans un ghetto social ou alors ils sont considérés comme des artistes donc intouchables puisque l' Art... c'est l'Art... n'est-ce pas ?

En revanche lorsque des mineurs français de souche de moins de 10 ans prononcent des paroles inconsidérées (dont la portée elle-même à cet âge leur échappe certainement largement) et **alors même que la loi stipule qu'aucune mesure ne peut leur être appliquée du fait de leur âge**, Harlem Désir au nom du PS avec le gouvernement Hollande qui le laisse exiger et Taubira qui en rajoute alors qu'elle tient les rênes du Parquet, menacent, oui tous menacent de changer la loi, de punir les parents « coupables », de...

Et hop c'est parti pour une nouvelle loi d'exception et de dénaturation ????

Car cette gauche « morale » a d'un seul coup oublié à quel point elle a toujours été contre la punition de parents dont les enfants sont coupables aux yeux de la loi.

Dernier exemple en date ?

Cette gauche a oubliée sa bronca de 2010 contre un projet de loi proposant de sanctionner pénalement les parents de délinquants qui ne respecteraient pas leurs obligations de réinsertion décidées par un juge (on est donc très loin des enfants de moins de 10 ans !!!)

Rappel du texte proposé :

« Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende, le fait par le père ou la mère de laisser son enfant mineur, lorsque celui-ci a été poursuivi ou condamné pour une infraction, violer les interdictions et les obligations auxquelles il est soumis. »

Or, **cette proposition fut alors jugée anticonstitutionnelle**, nul ne pouvant être pénalement responsable des faits d'autrui.

La gauche, et en premier lieu Harlem Désir et Christiane Taubira, dans leur délire paranoïaque anti-raciste de plus en plus douteux souhaitent donc fouler aux pieds la Constitution pour faire la chasse aux mineurs blancs de moins de 10 ans et à leurs parents ?

Est-cela donc le vrai visage de ces gens là ?

Jean Héron